



POLOGNE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 31 octobre 2017 à 10h05



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

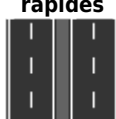
Agglomérations



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Véhicules jusqu'à 3,5 t



* 120 km/h sur 2x2 voies et 100 km/h on sur 2x1 voies** 50 km/h de 05:00 à 23:00 et 60 de 23:00 à 05:00

Véhicules avec remorque ou caravane



** 50 km/h de 05h00 à 23h00 et 60 km/h de 23h00 à 05h00



Alcoolémie

0.2 g / litre de sang



Feux

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit, toute l'année



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar Prohibé



Ceintures et sièges

le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur et les passagers dès lors que les sièges en sont équipés. Sont exonérées de cette obligation : les femmes enceintes, les chauffeurs de taxis et les titulaires d'un certificat médical.

Un enfant âgé de moins de 12 ans et mesurant moins de 1,50 m doit être placé dans un système de retenue adapté à sa taille. Il est interdit de mettre un siège dos à la route sur le siège avant si la voiture a des airbags.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit
Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 54 €



Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité



Equipements hivernaux

Trousse de secours

Facultatif

Extincteur

Obligatoire

Triangle de signalisation

Obligatoire pour tout véhicule de plus de deux roues, capable de dépasser les 25 km/h

Gilet de sécurité

Le conducteur d'un véhicule immobilisé hors agglomération, la nuit, suite à une panne ou un accident, doit porter un gilet lors de la sortie du véhicule

Pneus cloutés

Interdits

Chaînes à neige

Autorisées sur route enneigée ou verglacée

Pneus hiver

Recommandés selon les conditions climatiques